

# Rapport public Parcoursup session 2025

IRTS de Lorraine (Nancy) et CFA du travail social - D.E Educateur de Jeunes Enfants

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**IRTS de Lorraine (Nancy) et CFA du travail social - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24913)**

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS de Lorraine (Nancy) et CFA du travail social - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24913)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	109	67	41	23

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS de Lorraine (Nancy) et CFA du travail social - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24913)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	101	63	40	22	95,7 %
			Masculin	8	4	1	1	4,3 %
			Total	109	67	41	23	100 %

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IRTS de Lorraine (Nancy) et CFA du travail social - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24913)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	25	16	7	6	40 %
				AB	14	11	8	5	33,3 %
				B	6	6	4	3	20 %
				TB	5	5	4	1	6,7 %
				Total	51	39	24	15	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	19	9	4	1	20 %
				AB	14	7	4	4	80 %
				B	7	4	3	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	42	22	13	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	8	4	2	2	66,7 %
					2	0	0	0	0 %
					2	1	1	1	33,3 %
					2	1	1	0	0 %
					Total	16	6	4	3

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IRTS de Lorraine (Nancy) et CFA du travail social - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24913)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	66	36	22	12	52,2 %
			En réorientation	21	15	9	4	17,4 %
			Non scolarisés	20	14	9	6	26,1 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	1	4,3 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	109	67	41	23	100 %

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

*Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.*

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IRTS de Lorraine (Nancy) et CFA du travail social - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24913)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

<b>Champs d'évaluation</b>	<b>Critères retenus par la commission d'examen des vœux</b>	<b>Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères</b>	<b>Degré d'importance des critères</b>
Résultats académiques	Concerne les résultats scolaires du candidat	Les résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et la progression des moyennes.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la formation.	Motivation évaluée dans le cadre de l'épreuve orale, lors de l'entretien avec un psychologue et un travailleur social.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## **Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux**

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Non.

## Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'admission en formation repose sur deux éléments :

- **Le dossier de candidature**
- **Une épreuve orale**

L'épreuve orale consiste en un entretien de 30 minutes, mené en présence d'un psychologue et d'un professionnel du travail social. Cet entretien permet d'évaluer les motivations du candidat, sa capacité à s'exprimer, à prendre du recul, à se positionner, à se questionner, ainsi qu'à envisager son parcours de formation en lien avec la profession visée.

### Notation

Chaque membre du jury attribue une note sur 10.

Une **note inférieure ou égale à 3,5/10** obtenue à l'une des deux évaluations est **éliminatoire**, quel que soit le résultat global.

### Calcul de la note globale

La note globale est calculée selon la pondération suivante :

- **Résultat à l'épreuve de français du baccalauréat : 40 %**
- **Moyenne des notes obtenues à l'entretien oral : 60 %**

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des voeux

L'admission en formation au travail social est soumise à une procédure sélective.

Le classement des candidats vise à établir une liste des personnes admises en formation.

Les candidatures sont réparties entre une **liste principale** et une **liste complémentaire**. Ce classement repose sur les quotas de places financées par la Région Grand Est.

Chaque candidat passe une **épreuve orale** consistant en un entretien de 30 minutes, en présence d'un psychologue et d'un professionnel du travail social.

L'outil d'aide à la décision (OAD) permet d'affiner le classement en intégrant l'évaluation de la maîtrise du français, à l'oral comme à l'écrit.

La **note globale** est calculée selon la pondération suivante :

- Maîtrise du français : 40 %
- Évaluation du psychologue : 30 %
- Évaluation du professionnel du travail social : 30 %

En cas d'égalité entre plusieurs candidats, la note attribuée par le psychologue prévaut sur celle du professionnel. Si l'égalité persiste, le numéro d'inscription est utilisé pour départager les candidats.

La **commission d'évaluation des vœux** (CEV) s'appuie sur le classement et le rang déterminés par le traitement algorithmique, basé sur le calcul de la note globale.

Le règlement d'admission précise également la valeur de la note éliminatoire pour l'épreuve orale : une note éliminatoire obtenue

à l'un des deux entretiens entraîne l'élimination du candidat, quelle que soit sa note globale.

De nombreux candidats ont également exprimé un vœu pour cette formation **par la voie de l'apprentissage**, au sein du même établissement. Si un candidat n'est pas retenu immédiatement mais figure sur la liste complémentaire, il conserve la possibilité d'intégrer la formation à condition de trouver un employeur prêt à lui proposer un contrat d'apprentissage.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La **maîtrise du français**, à l'oral comme à l'écrit, est indispensable pour réussir en travail social : elle permet de créer une relation de qualité avec les personnes accompagnées et de produire des écrits professionnels clairs.

Le futur professionnel doit être capable d'établir une relation de qualité avec les personnes accompagnées, mais aussi de **produire des écrits professionnels clairs et pertinents**, au service de l'inclusion et de l'accès aux droits.

Les candidats sont invités à développer leur curiosité, leur ouverture à l'actualité sociale et culturelle, ainsi que leur **engagement citoyen**, autant d'atouts pour affiner leur projet.

L'entretien oral avec le psychologue et le professionnel du travail social est l'occasion de partager leur **motivation** et de démontrer leurs aptitudes relationnelles.

Une **familiarisation préalable avec le terrain**, par des stages ou du bénévolat, est vivement recommandée pour mieux comprendre les réalités du métier et faciliter l'entrée en formation.

#### Signature :

Luc FERSTER,

Directeur de l'établissement IRTS de Lorraine  
(Nancy) et CFA du travail social